



L'ECHO DE L'ADPGHD

N° 67 JUILLET 2024

L'ECHO – Un format qui informe sur la vie de l'association à travers les actions en cours.

Pour réaliser chacun des exemplaires de l'ECHO, des adhérents sont sollicités pour apporter de l'information sur l'activité qu'ils pratiquent au sein de celle-ci, enrichissant ainsi le contenu de l'ADPGHD et donc la connaissance au profit de tous.

Au sommaire du numéro 67

Page 2 – Les divers groupes de travail.

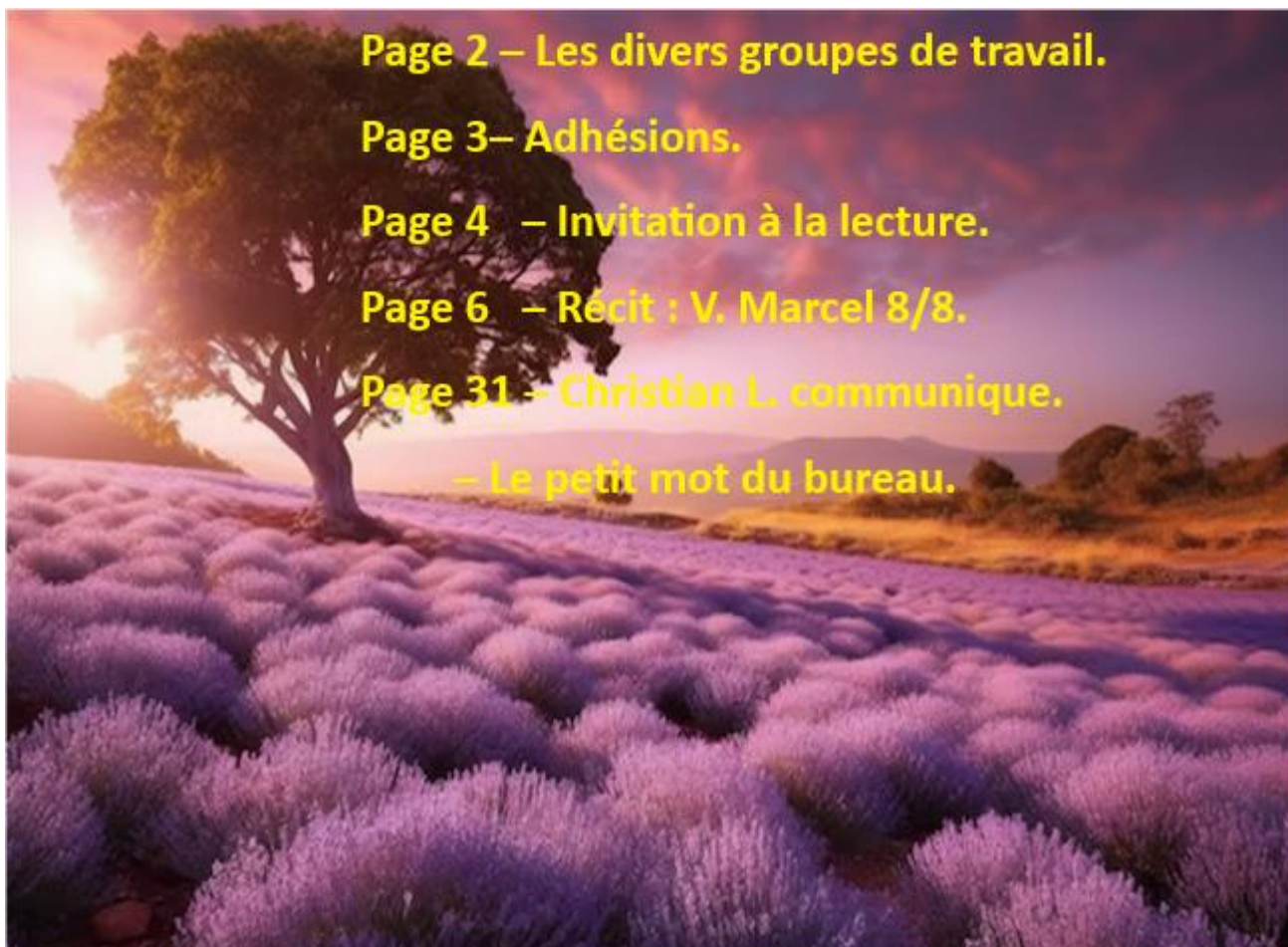
Page 3– Adhésions.

Page 4 – Invitation à la lecture.

Page 6 – Récit : V. Marcel 8/8.

Page 31 – Christian L. communique.

– Le petit mot du bureau.





L'ECHO DE L'ADPGHD

N° 67 JUILLET 2024

LES DIVERS GROUPES DE TRAVAIL

Cette synthèse mensuelle est le reflet de la somme des travaux conséquents effectués jour après jour par les adhérents bénévoles qui participent aux recherches, en mémoire de nos prisonniers.

Une coquille s'est glissée dans l'Echo de juin parmi les informations transmises par Nicole B.

Dans les informations recueillies à Caen il fallait lire : M. Louis VIF 42566.

Meldungen dont les prisonniers ont été saisis dans la base de données, qui sont consultables, au menu 2^e colonne, PG d'une Meldung

VIA 322 – Immatriculation VIA

VID 90 – Immatriculation VID

A ce jour nous comptons dans nos fichiers (voici quelques chiffres pour les camps travaillés ce mois)
47137 prisonniers de différents camps.

VIA : 29471 PG – **VID** : 10735 PG - **XXII A** : 239 PG

Ft 134 : 486 PG - **Ft 154** : 231 PG

Régine H. va peut-être rencontrer **Stéphanie M.** début Août qui se rend en Allemagne sur les traces de son grand-oncle.

Nicole B. a photographié des CNIPG de prisonniers et travaille sur certains d'entre eux, pour compléter les parcours que vous pouvez consulter

Entre autres celles des prisonniers ci-dessous (n'hésitez pas à regarder leurs parcours)

M. Louis VIH 3555

L. Albert VIA 21308

L. René VIA 13478 – AK 2703 VID – Source CNIPG + FMR – Ce kommando était un kommando de culture, **Stéphanie G.** en 2020 a photographié à Pierrefitte - **VID 1943-04-03** Rapport visite MECHET –

B. Roger VIA 13294, AK 94 VIA et AK 2610 VID – source CNIPG + FMR – Mld VIA 183 et VIA 1668

B. Abel VIA 14324, Mld VIA 186, 1322 et 1395

B. Raymond VIA 31445, Mld VIA 336, VIA 1187 et Liste 102683 Compiègne

Mise sur site de la **Liste 65585 Prisonniers de Meaux du 10.07.1940**, photographiée par **Nicole B.** et Mise en ligne par **Christine T.**

...



L'ECHO DE L'ADPGHD

N° 67 JUILLET 2024

...

Danielle C. reprend cet été la saisie des prisonniers à partir des Meldungen pour alimenter la base de données. Un grand merci à elle. Elle travaille sur la **VIA 1041** pour **B. Antoine VIA 26400** – (Son fils Jean Louis est un de nos adhérent), cette Mld a été photographiée en 2022 et grâce à la CNIPG que Nicole B. à photographiée à Caen le lien est fait Lorsqu'elle sera insérée dans la base de données vous pourrez consulter les prisonniers concernés.

Alexis Y. nous a transmis des informations pour **D. Louis VIA 16813**, relevées sur Delcampe, indiquant entre autres son **kommando 486 VIA**. Vous pouvez consulter son parcours, et les PG du AK sur le site. Dans ce même kommando nous avons eu contact avec les descendants de **VIA 22378 D** ; et **VIA 47634 A.** (nous les avons informés de cette nouvelle découverte)

Nos amis Christian L. et Olivier ainsi que Stéphanie G., travaillent afin d'affiner notre rencontre annuelle de l'automne. Merci de penser pour les participants de bien faire leur solde de règlement de l'hôtel par virement ou par chèque avant le 12 août, comme cela leur a été indiqué.

En vous présentant le travail fait par nos bénévoles, vous pouvez voir que ce travail d'équipe est d'une grande richesse, le croisement des informations est primordial, ainsi que la communication des informations partagées entre nous tous.

ADHESIONS

R. Monique – Fille de **G. Léopold VID 17295**,

B. Michel renouvelle son adhésion pour **L. Adrien VIA 15144**

Vous pouvez retrouver ses livres dans la bibliothèque du site, et vous les représenterons dans chacun des Echos à venir.

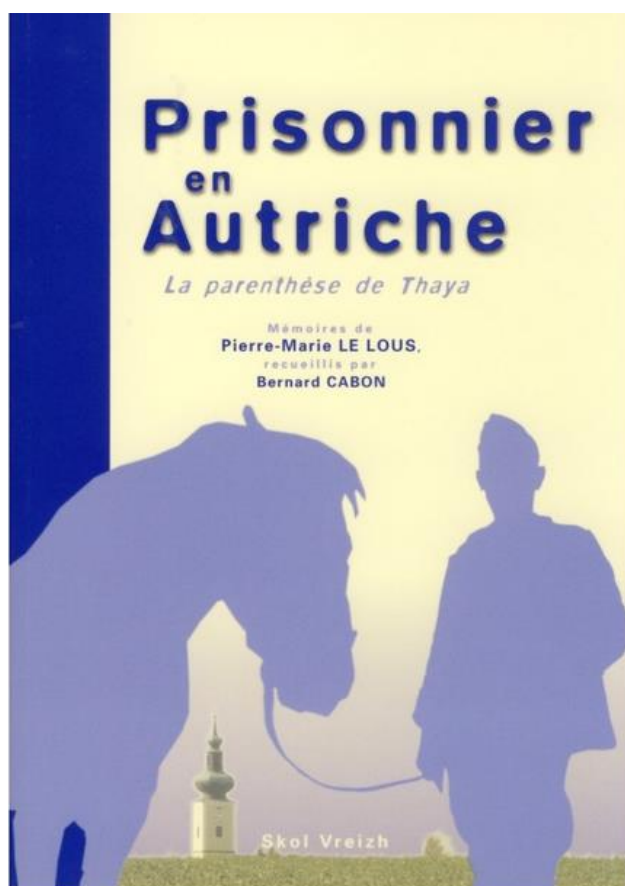
Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous, les parcours tels qu'ils sont connus à ce jour sont consultables sur le site (recherche PG)



L'ECHO DE L'ADPGHD

N° 67 JUILLET 2024

INVITATION A LA LECTURE - 1



Loin des combats décisifs de la Seconde Guerre mondiale, c'est la vie "entre parenthèses" d'un prisonnier de guerre français, au centre du grand Reich, dans un petit village de Basse-Autriche nommé Thaya.

Après la drôle de guerre et les camps, ce sont six longues années de jeunesse, "le meilleur de leur vie", qui sont "volées" à Pierre-Marie Le Lous et à ses compagnons d'infortune. Par nécessité, vainqueurs et vaincus devront se supporter et, après des péripéties inattendues, finiront par se comprendre en toute humanité....

En annexe, le témoignage, au jour le jour, du curé du village sur les conditions de vie des habitants pendant la guerre ainsi que ses convictions anti hitlériennes.

Éditeur : SKOL- VREIZH (février 2006)

Broché : 196 pages

ISBN-10 : 2915623198

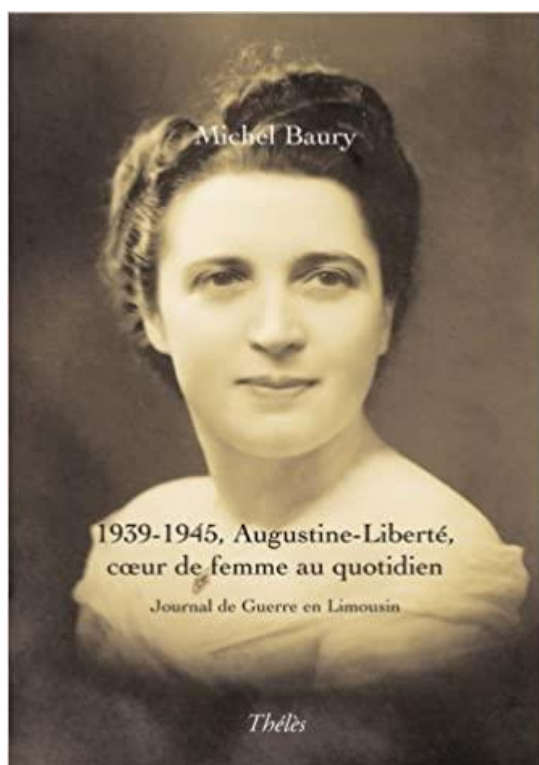
ISBN-13 : 978-2915623192



L'ECHO DE L'ADPGHD

N° 67 JUILLET 2024

INVITATION A LA LECTURE - 2



Le lecteur s'apprête à soulever le couvercle d'un authentique carton de souvenirs. Encore recouvert de poussière, il descend tout juste du grenier de la maison familiale. Rien n'y manque. Ni les photographies jaunies par le temps où les visages des aïeux redeviennent soudain familiers, où les poses figées des personnages dégagent un parfum délicieusement suranné. Ni l'accumulation de lettres manuscrites, encore enfouies dans leur enveloppe, qui nous font redécouvrir leur verbe. Ni le fouillis de papiers hétéroclites faisant revivre les aspects les plus divers de leur quotidien parfois intime. Pourtant, l'intérêt de ces documents dépasse celui du classique album de famille. Le lecteur découvrira, non pas une narration linéaire et désordonnée, sans véritable début ni fin, mais un récit circonscrit dans le temps à une courte période, les six années dramatiques de la seconde guerre mondiale. Et au lieu d'une galerie fournie de personnages, il devra se contenter de suivre un couple, Augustine et Adrien. La constitution du corpus ne doit rien au hasard. Augustine a soigneusement réuni ces textes tout au long de la guerre

Editeur : THELES

Auteur : Michel BAURY

Edition : 2007

ISBN : 978-2847769364



L'ECHO DE L'ADPGHD

N° 67 JUILLET 2024

... Chaque prisonnier doit décliner son identité et expliquer son parcours durant la captivité. Cet entretien rapide a pour objectif de débusquer les « faux-prisonniers », les inciviques. Une véritable filtration. Bien que pressés de quitter la gare et savourer notre liberté, nous devons y répondre. Quelle perte de temps !

Lors de notre passage au guichet, j'aide toujours mon nouveau camarade en lui portant une valise. J'estime normal de l'aider avec tout ce qu'il a dû subir au cours de sa captivité. Il est le premier à répondre aux différentes questions et explique son parcours depuis sa capture jusqu'au retour. C'est plutôt une discussion qu'un interrogatoire, qui se déroule en toute convivialité.

A proximité, plusieurs bureaux : des hommes observent et dévisagent ce flux important de prisonniers. Brusquement, un des hommes assis derrière un bureau se lève, se dirige vers notre point de contrôle, se rue sur mon compagnon de voyage. Il l'empoigne et lui envoie un coup de poing violent, en plein visage. Stupéfait de cette agression, car il n'y a pas d'autre termes pour qualifier ce geste, mon sang n'a fait qu'un tour. Je vois rouge, me précipite sur l'agresseur et le bouscule. Je suis scandalisé et prends la défense de mon infortuné compagnon ; Comment peut-on traiter un homme de la sorte, un homme qui a tant souffert des atrocités des nazis. Je l'invective : « Vous êtes fou, ce n'est pas une façon de se comporter envers un prisonnier politique qui a séjourné dans un camp de concentration ! »

De suite, l'agresseur me rétorque : « Calmez-vous, ce n'est pas un prisonnier politique, venez avec moi. » En haussant le ton, avec fermeté me réplique : « Prisonnier politique, vous voulez rire, suivez-moi !!! » Décidé, je le suis, pour clamer l'innocence de ce « frère de souffrance. » Incrédule, je lui raconte les circonstances de notre rencontre, les discussions et les détails de son internement, le voyage effectué ensemble, au départ de Bamberg, ...

Dans son bureau, une table. Sur celle-ci, un cahier ouvert. De nombreuses photos d'individus : je vois la photographie de ce « compagnon », en dessous, quelques lignes décrivent la liste de ses méfaits et des atrocités qu'il a commises.

Ce « brave prisonnier » était recherché par les autorités belges car il avait adhéré à la « bande DUQUESNE », qui a sévi dans la région du centre. STUPEFACTION !

Je suis atterré et même en colère, comment ai-je pu être aussi naïf ?

Je l'ai aidé, presque comme un domestique par mansuétude. C'était normal, avec tout ce qu'il a vécu dans les camps nazis...

Je n'éprouve plus pour ce tortionnaire, la moindre compassion et me sens trahi. Il voulait se faire passer pour un des nôtres, rentrer en toute impunité, comme un brave... Scandale ! Il a eu droit à une solide raclée et je ne suis plus intervenu. Il n'a eu que ce qu'il méritait... pas de pitié pour ce genre de personnage...ces traîtres.

...



L'ECHO DE L'ADPGHD

N° 67 JUILLET 2024



... Je perçois mieux le sens de ces formalités, même si je les critiquais et les trouvais excessives. Il est essentiel de montrer patte blanche, la « sûreté » veille au grain. Les inciviques, les criminels, les collaborateurs du régime hitlérien connus, sont répertoriés dans ces livres, afin de les arrêter lorsqu'ils tentent de pénétrer sur le territoire national.

Le calme revenu, je me présente pour les formalités d'usages. J'expose ma situation et signale que Lucille rentre avec moi ; la nationalité de mon épouse pose problème. L'immigration, surtout en période de guerre, doit respecter des règlements très stricts. Notre mariage suscite pas mal de questions et nous sommes dirigés vers un autre bureau. Les questions pleuvent :

« Pourquoi a-t-elle quitté son pays ? »

« Pour me suivre ! ». Les interrogations s'enchaînent et nos réponses finissent par convaincre notre interlocuteur : la situation est clarifiée. Je poursuis ensuite la description de mon parcours en captivité, qui est, je dois le reconnaître, assez compliqué. Je n'ai pas été un ange...

Mon locuteur est suspicieux ! En effet, lors de la fouille, j'ai déposé mes maigres effets sur une table.

« Monsieur, comment êtes-vous encore en possession de votre carte d'identité, ainsi que de cette pièce « BELGA » de 5 frs, alors que vous me prétendez avoir eu un internement à Graudenz ? »

...



L'ECHO DE L'ADPGHD

N° 67 JUILLET 2024

... Effectivement, cette situation peut sembler louche ! Généralement, lors d'un passage à la forteresse, les prisonniers ont été démunis de tous leurs effets personnels, totalement dépouillés.

J'explique, non sans un certain agacement, le déroulement de mon emprisonnement :

« Lors de mon admission, j'ai déposé tous mes effets sur la table, et aussi surprenant que cela puisse paraître, j'ai pu reprendre ma carte d'identité, et la pièce de monnaie de 5 Frs (mastoc). C'est étonnant, mais allez savoir pourquoi, d'autant plus que par la suite, des fouilles, j'en ai subi, et de très nombreuses fois ». Sans difficulté, je fournis des renseignements très précis, le nom des hommes de confiance, des lieux, ... détails que seuls ceux qui ont vécu cette triste expérience peuvent décrire. Tant bien que mal, mes explications sont vérifiées et je reçois l'autorisation de franchir cet ultime point de contrôle et me retrouve dans la ville, enfin libre de me déplacer où bon me semble.

Notre premier verre :

C'est en compagnie de deux anciens prisonniers de la région de Charleroi que Lucille et moi quittons la gare.

Je possède toujours ma précieuse pièce de « 5 frs ». Lorsque j'ai quitté ma patrie, en 40, cette pièce m'aurait permis d'offrir une bonne « Pinte » à mes invités. Une bière coûtait avant-guerre 1 franc belge ! Assuré de ma richesse, j'invite : « venez, je vous paie un verre, pour fêter la liberté retrouvée !!! »

Un des compagnons est surpris et me demande si j'ai de l'argent et je lui exhibe fièrement ma pièce. Il me regarde en rigolant et clame : « Allez c'est pour moi, je vous l'offre ce verre ». De sa poche, il sort un portefeuille qui contient de nombreux billets, dont des dollars américains. En discutant, il nous explique qu'il a travaillé pour un boucher allemand et avait pu se procurer ces billets. Comment nous n'en avons pas vraiment parlé...

Nous entrons dans un café proche de la gare : deux garçons sont installés et discutent ensemble, au bar. Ils ne se préoccupent pas de nous. Notre compagnon « boucher » les interpelle et un des deux rétorque : « Excusez-nous Messieurs, je suis désolé, mais nous ne pouvons pas vous servir, ce café est réservé aux Américains. »

Interloqués, nous demandons gentiment : « Nous n'avons pas le droit de boire un verre ? » « Désolé est sa seule réponse ». Sans animosité, je lui explique que nous revenons d'Allemagne, après 5 longues années passées dans les stalags, que nous sommes des prisonniers de guerre de retour au pays.

Le ton monte, il ne prétend pas nous servir ; les « ordres sont les ordres !! »

Excédé par ses réponses et son comportement buté, la colère me monte au nez et déchaîné, je lui lance : « Si nous ne sommes pas servis dans les cinq minutes, je vais « faire le ménage ... » J'ai dû être suffisamment expressif, car, en moins de temps que nécessaire, nous sommes servis.

Difficile de comprendre cette manière d'agir : notre discussion, le verbe haut, exprime notre indignation par rapport à cette « mesure ». Rapidement, le calme revient et nous savourons enfin notre première bière, ce délicieux breuvage, en hommes libres.

...



L'ECHO DE L'ADPGHD

N° 67 JUILLET 2024

... Lors de notre départ, mon compagnon veut payer la tournée. Le cafetier répond très gentiment : « Je vous l'offre, bon retour ! » Nous étions ravis de ce revirement de situation et de comportement.

La suite de ce grand récit en 26 pages ce mois-ci, est réservée aux seuls adhérents de l'association.

Epilogue :

Nous ne pouvons que remercier Pascal V.D.B. pour cet exceptionnel travail de mémoire. Il a recherché, retrouvé, contacté des anciens prisonniers belges.

Il a gagné leur confiance par une démarche argumentée, axée sur le maintien d'une mémoire de ce temps si particulier vécu par ces hommes et femmes.

Ce travail nous permet de découvrir ce que nos pères, grands-pères ne nous ont pas raconté, même s'ils n'ont pas tous vécu la même captivité.

Ces témoignages sont maintenant concrets, et doivent rester la trace d'une période qui a été la réalité d'un temps passé, mais servir aussi notre réflexion sur le temps présent, si semblable aujourd'hui par certains aspects, à ce qui a précédé le moment terrible de l'histoire d'un continent, presque anéanti par la folie guerrière de quelques dictateurs.

Les millions d'êtres concernés par cette folie, morts, déportés, prisonniers, travailleurs forcés, et autres victimes, n'ont pas tous témoigné des souffrances et des horreurs endurées. C'est pourquoi ces témoignages ont une immense valeur. Ils racontent un vécu, le seul qui puisse être retenu et transmis.

Le temps qui passe nous éloigne de ces événements et agit comme un effaceur, avec le risque qu'un jour plus personne ne se souvienne que la folie et l'ignorance peut produire des catastrophes humaines.

Transmettons à nos enfants et petits-enfants le goût de l'histoire, mais aussi développons leur esprit d'analyse objective, pour en faire des êtres qui ne se laisseront pas illusionner et resteront libres de leur destin.

Un immense merci à tous ces témoins.

L'ECHO.



L'ECHO DE L'ADPGHD

N° 67 JUILLET 2024

LE PETIT MOT DU BUREAU

Si vous lisez ces lignes, c'est que vous êtes sur la page d'accueil de notre site, que vous avez peut-être un ascendant ancien Prisonnier de Guerre du stalag VI A ou VI D ou autre, et que vous vous intéressez à cette période de sa vie alors, n'hésitez pas à nous contacter.

En cliquant sur **Accès Public**, après avoir lu le texte expliquant notre démarche, cliquez dans la case **Rejoignez-nous**, et commencez une démarche qui peut répondre à vos interrogations sur le parcours de votre Prisonnier de guerre.